

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 FEVRIER 2010**

**Délibération**  
**n° 2010.02.011**

**Groupe de travail sur  
la politique des  
transports urbains :  
modification de la  
composition**

**LE ONZE FEVRIER DEUX MILLE DIX à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 janvier 2010**

**Secrétaire de séance** : Nadine GUILLET

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Maurice HARDY, Michèle ITANT, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Michel BRONCY à Maurice HARDY, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU à Jacques NOBLE

**Excusé(s) représenté(s)** :

Simon DEFORGE par Véronique MAUSSET, Janine GUINANDIE par Djillali MERIOUA, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE, Alain PIAUD par Michèle ITANT

**Excusé(s)** :

Bernard CONTAMINE, Cyrille NICOLAS

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / TRANSPORTS	Rapporteur : <b>Monsieur BESSE</b>
---	------------------------------------

<b>GROUPE DE TRAVAIL SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS URBAINS : MODIFICATION DE LA COMPOSITION</b>
---

Dans la perspective de la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse entre Tours et Bordeaux, la communauté d'agglomération du Grand Angoulême a engagé, dès 2005, une réflexion sur le réaménagement du secteur de la gare urbaine actuelle.

Afin de suivre les études liées à la gare, à l'aménagement du pôle intermodal et les autres questions liées aux déplacements, la création d'un groupe de travail « transports » a été approuvée par délibération n°148 du conseil communautaire du 10 juillet 2008.

Or, suite notamment à la création du syndicat mixte de l'Angoumois chargé de l'élaboration du SCoT, il est nécessaire de faire évoluer la composition de ce groupe de travail, en y ajoutant le Président du Conseil de développement, le Président du syndicat mixte de l'Angoumois et des représentants des Chambres Consulaires.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 20 janvier 2010,

**Je vous propose :**

**DE MODIFIER** la délibération n°148 du 10 juillet 2008.

**D'APPROUVER** la nouvelle composition du groupe de travail sur la politique des transports urbains suivante :

- de la Présidente de la Région Poitou-Charentes, ou de son représentant,
- du représentant de l'Etat et de ses services concernés (DDE),
- du Président du Département de la Charente, ou de son représentant en charge des questions de transport collectif inter-urbain sur l'agglomération et en Charente,
- des 15 maires des communes du Grand Angoulême,
- du Président du conseil de développement du Grand Angoulême,
- du Président du syndicat mixte de l'Angoumois,
- de 3 membres du conseil municipal d'Angoulême,
- des représentants des Chambres Consulaires.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</b>	<b>Affiché le :</b>
<b>17 février 2010</b>	<b>19 février 2010</b>